FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit HYDRO-PAC®

Autres moyens d'identification Aucune.

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société CETCO, an MTI Company Adresse 2870 Forbs Avenue Hoffman Estates, IL 60192

États-Unis

Téléphone Information générale 800 527-9948

Site Web http://www.cetco.com/

Courriel safetydata@mineralstech.com

Numéro de téléphone

d'urgence

No de téléphone d'urgence 1.866.519.4752/1 760 476 3962

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger Aucune.

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Conseil de prudence

PréventionTenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Empêcher la poussière de

s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Tenir à lécart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Mettre à la terre/masse le récipient et l'équipement de réception.

Intervention En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent

d'extinction approprié.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements Aucune.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

Nom de la matière : HYDRO-PAC® SDS CANADA

4774 Version n°: 13 Date de révision: 13-Août-2018 Date d'émission : 13-Août-2018

DSD: Directive 67/548/CEE. CLP: Règlement nº 1272/2008.

No : Une/des limite(s) d'exposition en milieu de travail en vertu des dispositions communautaires a/ont été attribuée(s) à cette

substance. M : Facteur M

TBP: substance toxique bioaccumulable persistante. vPvB: substance très persistante et très bioaccumulative.

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

Remarques sur la composition

Ne s'applique pas aux biens de consommation. Les limites d'exposition professionnelle pour des composants sont indiquées à la section 8.

4. Premiers soins

Inhalation En cas d'exposition à des concentrations excessives de poussières ou de fumées, transporter la

personne à l'extérieur et consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes. Transporter

à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent. Consulter un

médecin si une irritation se développe et persiste. Laver la zone affectée avec du savon doux et

de l'eau.

Contact avec les yeux Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 20

minutes. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Aucune mesure spéciale requise

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Poudre chimique, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire. Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, car il pourrait disperser et propager le feu.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles n'offrent qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Eloigner les conteneurs du lieu de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque. TOUJOURS rester à distance des réservoirs engloutis par les flammes. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés. Se retirer immédiatement si un son croissant provient d'un dispositif de sécurité d'évacuation ou en cas d'une décoloration des réservoirs causée par un incendie. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler. Le matériau peut être glissant lorsque mouillé.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie généraux

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Ce produit est combustible à des températures élevées.

Nom de la matière : HYDRO-PAC® SDS CANADA

4774 Version n°: 13 Date de révision: 13-Août-2018 Date d'émission : 13-Août-2018

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Tenir à l'écart des zones basses. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter l'inhalation de la poussière du produit renversé. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Le produit peut être glissant quand il est humide.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Balayer ou ramasser le matériau et le mettre dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Récupérer la poussière en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA.

Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et endiguer pour une élimination ultérieure. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination.

Précautions relatives à l'environnement

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à lécart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer. Prendre des mesures pour empêcher l'accumulation d'une charge électrostatique. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer un bon entretien ménager. Le produit peut être glissant quand il est humide. Refer to NFPA Pamphlet No. 654, "Prevention of Fire and Dust Explosions in the Chemical, Dye, Pharmaceutical, and Plastics Industries."

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités La pression dans des récipients étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ce produit peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Se protéger contre l'accumulation de poussière de ce matériau. Tenir hors de la portée des enfants. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)
ConstituantsValeurFormeINERT OR NUISANCE
DUSTSTWA3 mg/m3Particules inhalables.10 mg/m3Total des particules.

Nom de la matière : HYDRO-PAC® SDS CANADA

4774 Version n°: 13 Date de révision: 13-Août-2018 Date d'émission : 13-Août-2018

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques. Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Constituants	Туре	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Constituants

Type

Valeur

Forme

Aucune norme d'exposition n'est accordée.

INERT OR NUISANCE TWA 10 mg/m3 Poussières totales.

DUSTS

Valeurs biologiques limites

Directives au sujet de l'exposition

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils de protection respiratoire appropriés. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser une ventilation locale par aspiration appropriée pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés. Habituellement non requis.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.

Protection respiratoire

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Poudre.

État physique Solide.
Forme Poudre.
Couleur Blanc cassé.

Odeur Flour-like
Seuil olfactif Non disponible.
pH 5.5 - 8.5

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Non disponible.

> 93.0 °C (> 199.4 °F) Point d'éclair

Taux d'évaporation Non disponible.

Non disponible. Matière solide inflammable. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Non disponible. Densité relative

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau **Température**

Non disponible.

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIA estimation

Classe du point d'éclair Combustible IIIA Non oxydant. Propriétés comburantes Pourcentage de matières

volatiles

0 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Chaleur, flammes et étincelles.

> Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Contact avec des matériaux incompatibles. Température d'inflammation du nuage de

poussière 590 °C.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible masse moléculaire.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation La poussière peut irriter l'appareil respiratoire. Contact avec la peau La poussière ou la poudre peut irriter la peau.

Contact avec les yeux

La poussière peut irriter les yeux.

Ingestion

Peut provoquer un malaise en cas d'ingestion. Faible danger présumé en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves	
HYDRO-PAC®			
<u>Aiguë</u>			
Cutané			
DL50	Rat	100000 mg/kg	
Inhalation			
CL50	Rat	100000 mg/l/4h	

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. La classification n'est pas

possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Aucun(e) connu(e).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire

Pas un sensibilisant respiratoire. La classification n'est pas possible en raison d'un manque

partiel ou total de données.

Sensibilisation cutanée

Aucun(e) connu(e). On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune donnée disponible pour ce produit. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Cancérogénicité

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. N'apparaît

pas sur les listes ACGIH, IARC, NIOSH, NTP ou OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Non classé. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de

données.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Non

classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Non présumé dangereux selon les critères du SIMDUT.

Effets chroniques
Autres informations

Ce produit n'est associé à aucun effet néfaste connu pour la santé humaine.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Aucune information sur le produit lui-même n'est disponible. On ne pense pas que ce produit produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques.

Persistance et dégradation Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Contrat avec une entreprise d'élimination licenciée par la Loi sur l'élimination et le nettoyage. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables. Lorsque votre propre installation de traitement des eaux usées n'est pas disponible, recueillir tous les déchets et les transférer à un professionnel de gestion de déchets industriels

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

avec un manifeste pour déchets industriels.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006. Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné. Règlement (CE) no 453/2010 modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006 relativement à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et aux restrictions des substances chimiques (REACH). Règlement (CE) nº 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/EEC et 1999/45/CE, et modifiant le Règlement (CE) no 1907/2006.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux Pays ou région

Australie

Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques	Oui

Inventaire australien des substances chimiques (AICS)

(PICCS)

Nom de l'inventaire

Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Oui États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication13-Août-2018Date de la révision13-Août-2018

Version n° 13

Autres informations Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace

aucune information ni spécification concernant le produit. HMIS® est une marque de commerce

et de service enregistrée du NPCA.

Références ACGIH

ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition

EPA: Base de données AQUIRE

HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

NLM : Base de données de substances dangereuses

ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimique s Société japonaise pour la santé au travail, recommandation et limites d'exposition professionnelle

Lignes directrices du SGH de la JCIA (Japan Chemical Industry Association), juin 2012

JIS Z 7252:2014 Classification des produits chimiques basée sur le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) »

JIS Z 7253:2012 Communication des risques sur les produits chimiques selon le SGH -

étiquetage et fiche de données de sécurité (FDS)

GOST 30333-2007 - Passeport de sécurité pour la production de produits chimiques. Exigences

générales.

GOST 31340-2013 - Étiquetage des produits chimiques. Exigences générales. GOST 32419-2013 Classification des produits chimiques. Exigences générales.

GOST 32424-2013 Classification de produits chimiques pour les dangers pour l'environnement.

Principes généraux.

GOST 12.1.007-76 - Système de normes de sécurité au travail. Substances nocives. Classification et exigences générales en matière de sécurité.

GOST 12.1.044-89. Système de normes de sécurité au travail. Dangers d'incendie et d'explosion de substances et de matières. Nomenclature de substances et de matières. Nomenclature d'indices et leurs méthodes de détermination.

GOST 19433-88. Marchandises dangereuses. Classification et marques. GOST 12.1.004-91.

Système de normes de sécurité au travail. Sécurité incendie. Exigences générales. GOST 32425-2013 Classification des dangers pour l'environnement de mélanges.

GOST 32423-2013 Classification des dangers pour la santé de mélanges.

Nom de la matière : HYDRO-PAC® SDS CANADA

En stock (Oui/Non)*

Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour la précision, la fiabilité ou la complétude de son emploi, et ne formule pas explicitement semblable déclaration ou garantie. Il incombe à l'utilisateur de vérifier l'adéquation et la complétude de ces informations pour chaque usage particulier.

Produits tiers : dans la mesure où des produits qui n'ont pas été fabriqués ou fournis par ce fabricant sont utilisés en combinaison avec ce produit ou en remplacement de celui-ci, il incombe au client de se procurer, auprès du fabricant ou du fournisseur, toutes les données techniques et les autres propriétés relatives à ces produits et à tout autre produit ainsi que toutes les informations nécessaires pertinentes. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas d'utilisation de ce produit en combinaison avec des produits d'autres fournisseurs, qualité. Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la norme JIS Z 7253:2012. Renseignements supplémentaires fournis sur la fiche de données de sécurité. CETCO, an MTI Company ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

GHS: Classification